



NON À LA PRIVATISATION DU TER NON AUX TRANSFERTS DE CHEMINOTS

Lors du dernier CSE TER NA qui s'est déroulé le 24 mai dernier, la direction a dû sortir du bois et enfin révéler aux élu.e.s le projet de la région concernant la prochaine convention TER.

Le conseil régional de Nouvelle Aquitaine s'oriente vers la création de 4 lots :

- Lot A – Poitou Charentes avec une mise en concurrence qui interviendrait dès 2027
- Lot B – Limousin Périgord
- Lot C – L'étoile Bordelaise avec une mise en concurrence dès 2029
- Lot D – Le sud Aquitaine qui nécessiterait la construction de nouveau atelier...

Ces lots seront attribués à l'entreprise la plus compétitive selon un cahier des charges établi par la région. Ces entreprises qui obtiendront la mise en concession totale des lignes seront soit des entreprises privées (type Transdev) soit des filiales SNCF de droit privé.

Filiales SNCF ? oui, la direction a d'ores et déjà annoncé qu'elle placerait des filiales comme elle l'a fait avec "sud azur" en région PACA

La direction SNCF porte donc une grande part de responsabilité dans cette ouverture à la concurrence puisque tout a été mis en œuvre dans l'organisation de la production pour que la région prenne ces orientations libérales.

Ces mises en concessions entraîneront, de fait, des transferts de cheminot.e.s et donc la perte des garanties statutaires (RH, CPR, parcours pro, activités sociale, facilités de circulation, ...). Les cheminot.e.s transféré.e.s dans ces entreprises/filiales seront régies par l'accord de branche, largement inférieur aux règlements de la SNCF.

Sur le périmètre de la région ce sont 3200 emplois directement impactés (ADC, ASCT, escale/vente, technicentre, superviseurs, ...)

- Suppression d'emplois
- Plus de polyvalence
- Dégradation des conditions de travail

Depuis la Loi d'Orientation des Mobilités, la région a également la compétence de l'entretien du réseau et ainsi, la possibilité de choisir le gestionnaire d'infrastructure sur les petites lignes (dites IUC 7 à 9). Demain, ce sont aussi les agents de SNCF réseau qui pourraient aussi basculer sous l'égide d'entreprises privées/filiales.

Le 12 juin prochain, lors de la plénière du conseil régional sera voté l'avenir du TER en Nouvelle Aquitaine, la CGT et l'intersyndicale se rassembleront dès 9h devant l'hôtel de région pour défendre le TER, les cheminot.e.s et nos conditions de travail.

**LE 12 JUIN,
MOBILISONS-NOUS
MASSIVEMENT !!**